

# DEFICIENCE AUDITIVE

## DEFINITION

La surdité est une déficience physiologique qui détériore plus ou moins la perception de l'environnement sonore, qui altère la compréhension des codes linguistiques et qui constitue un obstacle important à la participation aux réseaux de communication.

La déficience auditive (DA) est la déficience qui touche le plus de personnes en France. En l'absence de statistiques officielles, on évalue à 7% le nombre de français ayant un déficit auditif dont un pour 1000 étant sourd pré-linguaux (sourd avant l'apparition du langage).

La déficience auditive provient de causes héréditaires, congénitales ou accidentelles (agressions sonores, maladies, médicaments). Elle est aussi une conséquence du vieillissement.

La gravité du handicap dépend de 2 critères :

-Le degré de perte auditive :

L'isolement relationnel est d'autant plus dramatique que le déficit est important, mais une déficience auditive même moyenne, entraîne toujours une rupture de la communication préjudiciable pour l'insertion sociale, l'épanouissement intellectuel et psychologique.

-L'âge d'apparition de la surdité :

Le handicap est d'autant plus grave qu'il apparaît précocement (à la naissance ou avant l'acquisition du langage). Il y a alors risque de double handicap : SURDITE ET MUTITE. La surdité rend difficile l'apprentissage du langage oral et écrit et cela d'autant plus, si la surdité apparaît précocement dans la vie de l'enfant (surdité de naissance). Elle peut pénaliser l'accès au capital culturel et freiner l'expérience relationnelle.

## COMPORTEMENTS TYPIQUES REPERABLES

La surdité se caractérise particulièrement par ses conséquences dans la communication et la maîtrise du langage oral et écrit.

Les problèmes de communication peuvent être de plusieurs ordres :

- Des difficultés dans l'apprentissage du langage oral sans référence à un modèle acoustique.
- Un manque de savoir faire dans l'utilisation du code linguistique par manque d'expérience de communication et un manque de connaissances générales et culturelles qui peuvent en être la conséquence.

Chez un sourd pré lingual, les troubles dans la structuration du langage sont directement liés à la privation d'informations auditives précoces. En effet, le bébé sourd

organise sa perception de l'environnement sans indice sonore, sans crescendo de bruits l'informant des événements se déroulant à proximité de lui (arrivée de la mère par exemple). Il vit dans un monde visuel, sans relief temporel. Ses moments de la vie défilent comme une série de diapositives.

Chez le jeune enfant sourd, l'acquisition des mots est insuffisante en qualité et en quantité. Les mots peuvent être reconnus voir répétés par l'enfant sourd mais leur traitement n'est pas pour autant correct.

Le lexique est moins précis (manteau = anorak, blouson). Les mots abstraits ont un sens flou parfois déviant (je ne réfléchis pas = je ne comprends pas). Les homophones sont sources d'erreurs (car = bus ou parce que). **Les expressions imagées** sont comprises littéralement. La perception de la syntaxe et de l'organisation d'une phrase est globale, lacunaire. Seuls les noms, verbes et adjectifs sont identifiés ; les pronoms et prépositions sont souvent omis.

En grandissant, l'enfant sourd élargit son environnement et ses expériences sans capter, dans les messages oraux qui lui sont adressés, tous les indices lui permettant d'organiser, de relier les actions par un lien de causalité et de chronologie.

Le tableau présenté en annexe reprend de manière détaillée ces différents éléments.

## **COMPRENDRE LES COMPORTEMENTS**

Il est classique de dire que la surdité est un handicap qui ne se voit pas et qui peut ne pas être repérable au premier contact avec la personne sourde. Il est assez facile de distinguer un élève sourd sévère profond lorsqu'il parle. Son mode de communication est repérable : il a le plus souvent un débit de paroles saccadé avec des sonorités dans le registre des graves. Son regard est, le plus souvent, errant et flottant à la recherche d'indices pour comprendre son environnement. Ses prothèses auditives peuvent être assez visibles et, lorsqu'un élève utilise la langue des signes, il est aussi facile de comprendre qu'on est en présence d'un sourd !

Généralement, l'élève est scolarisé seul en classe ordinaire dans son établissement de secteur. Il existe peu de groupes de DA pris en charge collectivement sauf en centre spécialisé ou dans le cadre du dispositif UPI Déficient Auditif.

Il existe une grande variété dans les situations rencontrées : en effet, certains élèves peuvent bénéficier d'une ou de 2 prothèses (contour d'oreilles ou implant cochléaires), et peuvent aussi utiliser la Langue des Signes Française (LSF), le Langage Parlé Complété (LPC) ou la lecture labiale. Certains oralisent, d'autres pas. Certains peuvent être sourd moyen oralisant et d'autres, sourd profond, oralisant et utilisant en même temps le LPC.

La diversité des situations rencontrées peut aussi s'expliquer par le degré de surdité de l'élève, par l'âge d'apparition de la surdité (pré lingual ou post lingual) et par le soutien dont l'enfant a pu bénéficier (centre spécialisé, aide médicale, psychologique, parentale).

Cette diversité nécessite de la part de l'intervenant, une connaissance des dossiers de chaque élève et surtout un contact direct avec cet élève.

Tous ces éléments vont amener chaque élève déficient auditif à vivre sa surdité d'une manière personnelle et à développer des comportements singuliers et des modes de communication propres à sa situation.

## **LES RESSOURCES MOBILISABLES EN EPS**

La surdité n'entraîne aucune atteinte directe dans les ressources de tous types que peut mobiliser un élève DA. Toutes les disciplines d'EPS, classiquement abordées, lui sont ainsi accessibles.

Cependant, certaines activités particulières, comme le parachutisme, la plongée ou le tir à la carabine, nécessitent, préalablement, l'avis d'un spécialiste (ORL, médecin du sport ou médecin fédéral).

La perforation accidentelle ou médicale du tympan reste la contre indication majeure à la pratique d'une activité aquatique ou en altitude.

## **AMENAGEMENTS POSSIBLES**

Il est indispensable de repérer les situations handicapantes pour l'élève DA .

- L'ESPACE : l'aire d'évolution en EPS est généralement de grande dimension (gymnase, piscine, terrain de football, etc) et plus la distance augmente plus il est difficile pour un DA de percevoir les signaux sonores. Ces milieux sont généralement bruyants. L'origine des sons ainsi que leur direction sont plus difficilement identifiables par l'élève DA. Le professeur ne peut pas toujours être face à chaque élève, contrairement à la situation de classe, et il est souvent éloigné de l'élève. Ce dernier, du fait de sa surdité, utilise essentiellement la vue pour traiter les informations environnementales, ce qui va lui demander une attention constante et peut provoquer chez lui une certaine fatigue voire de la démotivation.
- L'APPAREILLAGE : la correction auditive, que permettent des contours bilatéraux ou même des implants cochléaires, ne rend pas l'audition normale ni en intensité ni en fréquence. En situation sportive, l'intérêt des prothèses est limité du fait de l'ambiance bruyante, des distances de jeu, des grands volumes et de l'éloignement avec l'interlocuteur. Le retrait des contours d'oreille pendant l'activité sportive ne pénalise en rien l'élève. Il est alors conseillé à l'élève de les retirer pour éviter un choc ou la sueur pouvant endommager ses appareils.
- Les échanges inter élèves dans l'activité sportive nécessitent un code commun de communication. Un phénomène de rejet vis-à-vis de l'élève DA peut apparaître. Les autres élèves peuvent avoir l'impression que celui-ci a compris la nature des échanges sans que cela soit vraiment le cas. Dans le même registre, développer verbalement une stratégie collective (d'attaque ou de défense par exemple) peut exclure l'élève DA.

- Décalage action/transmission d'information : En sports collectifs, les conseils, directives, échanges intra équipe de nature orale ne seront pas perçus par l'élève DA. Les moyens spécifiques d'arbitrage (le sifflet, le pistolet du starter) seront mal discriminés. De plus, l'obligation d'utiliser des signaux visuels pour transmettre une information, crée des décalages dans le déroulement de l'action. Une consigne transmise oralement est perçue dans toutes les directions de manière quasi instantanée et peut être traitée par l'élève rapidement Par contre l'information, transmise par le canal visuel, est peu aisée et entraîne un arrêt ou un ralentissement de l'action.
- Utilisation parfois difficile par l'élève de documents écrits pour évaluer les connaissances de l'élève : les compétences langagières de l'élève DA (champ lexical, grammaire, syntaxe...) sont souvent plus réduites que ceux d'un élève entendant. L'utilisation de Questionnaire à Choix Multiples (QCM), sans aménagements du contenu, pose généralement problème à l'élève DA. Les consignes risquent de ne pas être comprises ou mal interprétées. , L'utilisation de l'écrit, modalité langagière mal maîtrisée chez un sourd pré lingual, est souvent source d'erreurs, d'où l'intérêt de se servir de la LSF, du LPC ou de la reformulation.
- Utilisation limitée de codes visuels spécifiques à une discipline sportive (arbitrage, décompte de points.) : la connaissance de ces codes est souvent plus difficile à acquérir chez l'élève DA. L'accès à ces gestes spécifiques (par exemple celui permettant d'indiquer une sortie de balle en volley - ball) nécessite un travail de présentation, d'explication et de mise en situation pratique. La terminologie de chaque discipline sportive nécessite la même démarche.

## **LES AMENAGEMENTS GENERAUX POSSIBLES**

Souvent lors de la découverte de la surdité de l'enfant, un moment de sidération peut amener à ce que l'on appelle, UN PHENOMENE DE SURDI-MUTITE INCIDENTE : « *l'Autre est sourd et muet, je le deviens aussi.* ». *Il faut absolument éviter cela et parler face à l'élève DA*

Il ne faut pas non plus hésiter à interpeller par des contacts physiques le DA. Il en a l'habitude, comme il a aussi l'habitude de ne pas être toujours compris. L'essentiel est de rester en phase de communication.

Les aménagements vont être axés principalement sur la communication : comment la rendre efficace, comment transmettre une information (consigne, explication, médiation, échange...) en s'adaptant à l'incapacité, plus ou moins importante, de l'élève à entendre une consigne transmise habituellement par le canal sonore ainsi qu'à son bagage culturel parfois limité.

## **LES PRECAUTIONS A PRENDRE:**

- Solliciter son attention et attendre si besoin qu'il vous regarde.
- Se mettre face à l'élève ou dans son champ de vision en évitant d'être à contre jour
- Utiliser le maximum de supports variés pour expliquer une situation ; support écrit, utilisation d'un tableau, dessin, démonstration...
- Continuer à parler en articulant bien et en gardant un débit de parole normale.
- Utiliser les termes les plus simples possibles ainsi que des phrases simples.
- S'assurer que l'élève a bien compris la consigne en lui demandant de reformuler avec ses mots et /ou faire reformuler la consigne par un autre élève.
- Mettre en place des systèmes de régulation en cas de non compréhension par l'élève de l'exercice en cours. Par exemple, lors d'un match de football, il faut demander aux autres élèves sur le terrain de lever les bras pour que l'élève DA comprenne qu'il doit arrêter de jouer lors d'une faute sifflée par l'arbitre.
- Utiliser des supports visuels à la place des signaux sonores. Par exemple, indiquer le début ou la fin d'une course par un signal visuel, repérer la personne qui assume un rôle social particulier (arbitre, évaluateur) par un signal spécifique (couleur de maillot particulière, brassard...)

D'une manière générale, il est indispensable d'expliquer à l'élève DA les objectifs de la séance en présentant ce qui va lui être demandé : nombre d'exercices demandés, aire d'évolution, conditions de réussite de l'exercice, rôle de chacun... Cela lui permettra sans doute d'anticiper le contenu de la séance et de réduire un éventuel stress. Le message doit être passé avant l'action, au moment où l'élève peut orienter son regard vers son interlocuteur. Dans l'action, il ne pourra pas le faire. Il faut donc contextualiser l'action à réaliser.

Les conséquences de la surdit  impliquent  galement, au niveau de la s curit  mat rielle de l' l ve et de son entourage, une r flexion permanente de la part du professeur quant   son placement, face   l' l ve DA, pour chaque nouvelle situation p dagogique.

### ➤ **Comp tence 1: Produire une performance mesur e**

- Lors d'un d part de course : La r ponse motrice de l' l ve au signal sonore n' tant pas bonne, il faut que l'enseignant se situe   environ 20 m tres devant lui et utilise un code visuel pour d clencher le d part en se mettant dans le couloir de course de l' l ve DA. La distance de 20 m tres va permettre au professeur de r agir en cas de faux d part et de pouvoir stopper la course de l' l ve. Plac  trop pr s de la ligne de d part, le professeur n'aura pas cette possibilit .

- En course de demi-fond, lors d'une  preuve en situation d'examen, il est possible de donner   l' l ve DA son temps de passage par le biais d'un petit tableau blanc pr sent  devant lui. Si il y a n cessit  d'arr ter la course, il est important de placer des  l ves sur le parcours pour intervenir.

- Dans le cadre des lancers (javelot poids...), le professeur se place dans le champ visuel de l' l ve. Si les consignes orales sont transmises dans le dos de l' l ve DA, celui-ci risque de se retourner avec l'engin ; situation de danger  vidente avec un javelot en main. Le professeur plac  devant l' l ve peut  galement intervenir si l' l ve sourd d cide d'aller chercher son engin alors que les autres  l ves n'ont pas encore lanc  le leur. Pour un d part en natation, la probl matique reste la m me et les rem diations aussi.

### ➤ **Comp tence 2: Adapter ses d placements   diff rents types d'environnement.**

- En escalade : Dans le cas d'une situation pédagogique visant à développer la compétence « grimper en tête », un sourd pourrait se mettre en danger s'il ne respecte pas la hauteur d'évolution maximale imposée par le professeur. Le rappel oral fonctionnant très mal, il convient donc, au préalable, de veiller à la compréhension de la consigne par l'élève DA en illustrant l'exercice demandé par des schémas explicites et/ou en faisant réaliser celui-ci par un autre élève. En situation de « grimper en moulinette », il est possible de définir un code avec la corde comme vecteur d'information : l'assureur peut indiquer arrêt de l'exercice par 2 coups brefs par exemple.

➤ **Compétence 3: Concevoir et réaliser des actions à visées artistiques, esthétiques et d'expression.**

- En danse. Pour la perception des sons, l'utilisation d'un plancher en bois est idéale, il transmet au mieux les vibrations. Dans les activités utilisant un support sonore, il est possible de trouver des appareils techniques lumineux indiquant les variations de rythmes et d'intensité.

➤ **Compétence 4: s'affronter individuellement ou collectivement**

- En sports collectifs, il est extrêmement difficile d'intervenir durant l'action. Assurer le rôle d'arbitre peut permettre d'échanger sur le terrain avec l'élève DA. Il est nécessaire d'indiquer aux différents protagonistes, la présence d'un sourd sur le terrain. Proposer aux joueurs des aménagements pour gérer le fait que l'élève DA n'entend pas le sifflet de l'arbitre, atténuer fortement les tensions que cela peut provoquer. Exemple : lever la main ou éteindre momentanément la lumière du gymnase pour signaler à la personne malentendante une faute sifflée.

➤ **Compétence culturelle 5 : Orienter et développer les effets de l'activité physique en vue de l'entretien de soi**

Il n'y a pas besoin d'aménagements spécifiques.

# RESSOURCES :

Institut des Jeunes Sourds à Jarville la Malgrange : [www.ijsmalgrange.asso.fr](http://www.ijsmalgrange.asso.fr)

## ANNEXE 1

### • TYPES DE SURDITE

Type de déficience	Type de surdité	Par date d'apparition
<p><b>L'audition normale :</b> Elle correspond à une perte en dessous de 20 dB.</p> <p><b>La déficience légère :</b> C'est une perte d'audition entre 20 et 40 dB.</p> <p>Elle se manifeste lorsque l'on ne perçoit plus les sons aigus. La personne entend des sons, mais certains éléments lui échappent lorsque les interlocuteurs ne forcent pas la voix.</p> <p><b>La déficience moyenne :</b> La perte auditive est entre 40 et 70 dB.</p> <p>On a des difficultés à tenir une conversation en groupe, écouter la télévision... "les bruits de la vie quotidienne". Seule la parole forte est perçue. A partir de 50 dB, la personne contrôle difficilement sa propre voix.</p> <p><b>La déficience sévère :</b> Elle se situe entre 70 et 120 dB.</p> <p>La gêne ressentie est très importante et le trouble de la parole est apparent. L'appareillage devient indispensable.</p> <p><b>La surdité totale :</b> Elle correspond à une perte d'audition supérieure à 120 dB.</p> <p>Il semble néanmoins que certains sons soient perçus, mais trop faiblement pour permettre la compréhension du message auditif.</p>	<p><b>Surdité de transmission</b> Surdité (mécanique) due à une lésion de l'oreille moyenne ou externe, susceptible d'un traitement médical ou chirurgical.</p> <p><u>Caractéristiques :</u> Elle affecte la perception de la voix chuchotée. La personne parle doucement, car elle pense avoir une voix forte. Le déficit porte surtout sur les sons graves. La conduction aérienne est atteinte, alors que la conduction osseuse est normale ou augmentée.</p> <p><b>Surdité de perception</b> Surdité due à une lésion du système auditif soit au niveau de l'oreille interne ou du nerf auditif, pour laquelle un appareillage est nécessaire.</p> <p>On en distingue 3 déclinaisons : 1/ progressives bilatérales 2/ progressives unilatérales 3/ brutales</p> <p><u>Caractéristiques :</u> La perception de la voix chuchotée et de la voix haute est diminuée. La personne parle fort. La parole est déformée. Les conductions aériennes et osseuses sont diminuées. Les acouphènes sont fréquents.</p> <p><b>Surdité mixte</b> Cette surdité regroupe les deux précédentes (transmission et perception)</p>	<p><b>Surdité pré-linguale</b> Elle arrive avant l'apprentissage de la parole, donc avant l'âge de 3 ans. C'est ce que l'on appelle la surdité de naissance, mais on ne sait jamais réellement si c'est de naissance ou si la surdité est apparue après la naissance. En général, on s'en rend compte quand l'enfant a 6 ou 7 mois</p> <p><b>Surdité post-linguale</b> Elle apparaît le plus souvent entre 4 et 18 ans, "après l'apprentissage de la parole", lorsque l'on sait parler. Mais elle peut se déclencher plus tard à 25, 30, 35 ans...</p>